

BULLETIN D'ADHÉSION

L'adhésion vaut pour une année à compter de la date de facturation.
Elle bénéficie à l'ensemble des agents de(s) l'établissement(s).

2019

Nom de votre établissement	
<hr/>	
Code postal	Ville
<hr/>	<hr/>
Contact (interlocuteur pour l'adhésion)	
<hr/>	
Mail	
<hr/>	
Total adhésion	
<hr/>	€

VOUS ÊTES

UNE BIBLIOTHÈQUE / STRUCTURE

C'est à dire une structure physique avec une seule adresse postale.

- ADHÉSION SIMPLE 110 €
- ADHÉSION PETITE STRUCTURE 60 €
Bibliothèque municipale d'une commune de moins de 10 000 habitants
OU une autre structure comprenant jusqu'à 2 salariés.
- Structure à l'étranger + 25 €

VOUS ÊTES

UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

- 2 BIBLIOTHÈQUES : 90 € par bibliothèque 180 €
- 3 BIBLIOTHÈQUES : 80 € par bibliothèque 240 €
- 4 BIBLIOTHÈQUES : 70 € par bibliothèque 280 €
- + 4 BIBLIOTHÈQUES : 60 € par bibliothèque _____ x 60 €
- Structure à l'étranger + 25 €

VOUS ÊTES

UNE BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

- ADHÉSION RÉSEAU DÉPARTEMENTAL 500 €
Adhésion de la BD + toutes les bibliothèques de son réseau de communes de moins de 10 000 habitants.
- ADHÉSION SIMPLE 150 €
Adhésion bénéficiant aux agents de la bibliothèque départementale.

1. STRUCTURE

Dans le cas d'un réseau de bibliothèques : remplissez une fiche par structure.

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Standard : _____

Nom du/de la directeur-trice : _____

2. PERSONNES À INSCRIRE

Pour inscrire plus d'adhérents : joindre la liste complète dans une feuille annexe.

ADHÉRENT RÉFÉRENT

Personne qui reçoit la documentation et suit l'activité (en général la personne responsable du fonds audiovisuel)

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Mail : _____ Ligne directe : _____

ADHÉRENT 2

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Mail : _____ Ligne directe : _____

ADHÉRENT 3

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Mail : _____ Ligne directe : _____

3. FACTURATION

CONTACT FACTURATION

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Mail : _____ Ligne directe : _____

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE

DOCUMENTS À JOINDRE À LA FACTURE

MODE D'EMPLOI

Quelles personnes inscrire dans le bulletin d'adhésion ?

- Inscrivez les adhérents qui travaillent au sein de l'établissement mentionné ci-dessus et qui veulent bénéficier des avantages adhérents. Si l'adhésion concerne plusieurs structures, remplissez un volet pour chacune d'entre elles.

- Potentiellement, tous les agents de l'établissement peuvent être inscrits, cette liste peut être modifiée au cours de l'année.

- Si vous souhaitez inscrire plus de 3 personnes, joignez la liste complète des personnes à inscrire avec leurs informations sur une feuille annexe.

Que signifie cette inscription ?

- Pour chaque personne inscrite ci-dessus, un **compte personnel** sera créé sur le site d'Images en bibliothèques, elles recevront un mail pour activer ce compte.

- Elles seront ajoutées à la **liste de discussion** Vidéothécaires ainsi qu'à la **newsletter** de l'association.

- Leurs coordonnées professionnelles seront consultables par les autres adhérents de l'association via l'annuaire du site d'Images en bibliothèques.

- À tous moments ces personnes pourront se désinscrire des mails ou demander la modification ou la suppression de leurs données à e.roc@imagesenbibliotheques.fr ou en se rendant sur leur compte personnel sur www.imagesenbibliotheques.fr.

Comment procéder à l'adhésion ?

1. Renvoyez nous le bulletin rempli par mail à e.roc@imagesenbibliotheques.fr ou par courrier à Images en bibliothèques - 21, rue Curial - 75019 Paris.

2. Joignez votre chèque. Si vous effectuez votre règlement par mandat administratif, signalez les coordonnées du service de facturation.

3. Une facture vous sera envoyée dès réception de votre demande d'adhésion.

Vous êtes un réseau de plusieurs bibliothèques ?

Remplissez autant de **page "structure"/"personnes à inscrire"** que de bibliothèques adhérentes.

Vous êtes une BDP et adhérez pour votre réseau départemental ?

Envoyez-nous par mail un **tableau excel** comprenant les colonnes suivantes pour chaque bibliothèque :

- Nom de la bibliothèque,
- Adresse complète,
- Nom, prénom et fonction du contact,
- Téléphone et E-mail du contact.

Chaque personne mentionnée dans ce tableau bénéficiera des avantages mentionnées ci-après (voir page suivante).

CONTACT :

Erika Roc, Chargée de l'administration

e.roc@imagesenbibliotheques.fr / 01 43 38 07 97

AVANTAGES ADHÉRENTS

Compte personnel sur le site

Accès à l'annuaire professionnel, aux ressources, mise en favori tous les contenus et partage d'informations sur son profil.

Envoi de documentation

Catalogue des films soutenus, bilan du Mois du doc, brochure des formations, etc..

Liste de discussion

Outil de dialogue entre adhérents : des échanges quotidiens sur la diffusion de films, la médiation, la gestion d'un fonds, la recherches de films et d'intervenants, etc.

Mois du film documentaire

Ressources et aides pour monter son projet : venue de réalisateurs et intervenants, journées de préparation, accompagnement personnalisé, etc.

Offre de formations

20 stages nationaux proposés à tarif adhérent (20 à 40% du tarif plein) sur la connaissance du cinéma et les pratiques professionnelles.

Journées d'étude

Invitation à des journées thématiques organisées régulièrement par l'association, gratuites et réservées aux adhérents (voir le calendrier dans la brochure formations).

Assemblée générale

Chaque structure adhérente est représentée à l'Assemblée générale.

Rendez-vous sur imagesenbibliotheques.fr

BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES :

AVEC L'ADHÉSION RÉSEAU DÉPARTEMENTAL :

Vous adhérez pour la bibliothèque départementale et pour l'ensemble des bibliothèques de votre réseau qui se trouvent dans des communes de moins de 10 000 habitants.

Vous bénéficiez également d'un accompagnement spécifique :

- Tous les agents de la bibliothèque départementale et les bibliothécaires de votre réseau bénéficient de tous les avantages ci-dessus.
- Nous vous aidons dans votre rôle de tête de réseau ;
- Nous soutenons votre action de formation notamment à travers des conditions préférentielles pour l'organisation de stages commandités ;
- Vous êtes un partenaire privilégié pour le Mois du film documentaire ;
- Vous recevez la documentation pour votre réseau (dans la limite de 50 exemplaires par publication) ;



Association loi 1901 à but non lucratif, non soumise à la TVA.

N°Siret : 352 606 594 000 54a

21 rue Curial - 75019 Paris

01 43 38 19 92 / 01 43 38 07 97